



Le quebec sur le point d'interdire de fumer dans la voiture en présence d'enfants

Rubrique : actualités - Date : mercredi 6 janvier 2010

Le Québec pourrait interdire aux adultes de fumer dans leur voiture en présence d'enfants de moins de 16 ans d'ici la fin de l'année, à l'instar de ce qui se fait déjà dans plusieurs provinces canadiennes.

Depuis vendredi, le Nouveau-Brunswick est devenu la septième province canadienne à se doter d'une telle législation. À l'Association des droits des non-fumeurs du Québec (ADNF), le porte-parole François Damphousse se réjouit de l'éventualité d'une telle mesure, même s'ils n'ont jamais fait de demande en ce sens.

« On a passé le stade du débat sur la nocivité de la fumée secondaire de la cigarette. On le sait que ce n'est pas bon et que les méfaits sont pires dans un espace réduit comme la voiture et plus néfastes pour les enfants. Le gouvernement n'a donc d'autres choix que de protéger les enfants contre les risques pour la santé associés à la fumée secondaire », mentionne-t-il.

[Lire l'article complet sur canoé.com](#)